



## Quel recours contre l'ase

Par **Nono85**, le **28/09/2017** à **18:06**

**BONJOUR** marque de politesse[smile4]

Quel recours pour contrée l'ase ??? Mon fils et  
En danger au foyer Help my !! Il veule lui donner des ansiolytiques  
Alors kil va très bien évidemment que au foyer il et pas bien puisque il l'on arrachés à sa  
famille un enfnts de 10ans en bonne santé qui exprime juste sont mécontentement d'êtres  
place du coup il retourne la situation en disant kil et instable avec leur infirmières leur médecin  
enfin tout et contre nous je rescherche un médecin pour une expertise et contre leur médecin  
a eu Ki ne connaît pas les antécédents de mon fils car c'est moi Ki a sont dossier médical de  
puis kil et née et je mis opposé sachant Ke mon fils et place depuis trois mois comment en si  
peut de ten de inconnu peuve prendre la décision de dire à leur médecin tt les symptôme de  
l'anxiété et parle à la place de mon fils San notre présence et décide de le drogue c'est  
inadmissible !!!

**MERCI** marque de politesse[smile4]

Par **jodelariege**, le **28/09/2017** à **19:17**

bonjour , un juge des enfants a décidé de placer votre fils en foyer au vu des difficultés soit de  
prise en charge à la maison soit des difficultés de développement de votre fils ,pouvant le  
mettre en danger;il est en foyer car il n'est pas bien et pas le contraire...  
il vous appartient de prouver que votre fils ne sera pas en danger à votre domicile que ce soit  
physiquement ou psychologiquement.votre parole ne suffira pas ,il faut des preuves...

Par amajuris, le 28/09/2017 à 20:20

nono85,

vosre message est incompréhensible, si vous voulez une réponse, écrivez le dans un français correct avec des signes de ponctuation qui n'existent pas dans votre message.

salutations